



ACHATS

Achats publics

Objectif : A l'issue de la formation, les élèves connaîtront les règles d'attributions des achats publics suivant les montants et les natures des achats. Il sauront où trouver les textes: lois, décrets, nomenclatures, et comment les utiliser. Ils connaîtront les procédures d'achats publics, et l'état des places de marché des achats publics.	Personnes concernées Acheteur du domaine privé désireux de s'orienter vers les achats publics Commercial souhaitant savoir commercer avec les organismes publics et répondre aux divers appels d'offre que ceux-ci peuvent émettre Pré requis : aucun
PROGRAMME	PEDAGOGIE
Les principes des achats publics - Qui est concerné? - Egalité d'accès des fournisseurs - Transparence des décisions - Ouverture à travers l'Europe - La dématérialisation des procédures Les textes utilisés - Le décret du 8 Janvier 2004 - Les textes complémentaires - Les avis complémentaires La pratique - Tableau des montants par catégorie - Les différentes procédures utilisées pour choisir le fournisseur - Les conditions pour être fournisseur - La dématérialisation des procédures Principales interdictions - Incapacité des fournisseurs - Manque de publicité - Relations entre décideur et entreprise - Corruption	Le Formateur Spécialiste des Achats Méthode pédagogique Formation par un formateur spécialiste des achats de hauts volumes Présentation format Powerpoint Textes réglementaires en cours Sites Internet: site de la profession des achats publics, sites de places de marché. Exercices avec les élèves: classer des types d'achats, et déterminer les procédures adaptées. Déchiffrer un appel d'offre. <u>Intra entreprise</u> Lieu de formation : dans la ville de votre choix. <u>Inter entreprise</u> Tarif par personne
	2 jours
	890 €
	Réf : AC082

Catalogue PROFORMALYS – 700 stages inter entreprises – partout en France

Tél. : 01 48 74 29 45 - Mail : contact@proformalys.com - Fax : 01 48 74 39 98
Informations, dates de stage et inscriptions sur www.proformalys.com